

Le prochain le plus proche

L'homme et la femme qui, par l'alliance conjugale, ne sont plus deux mais ne font qu'un se procurent aide et service mutuels par l'union intime de leurs personnes et de leurs activités; ils prennent ainsi conscience de leur unité et la réalisent chaque jour plus complètement. Cette union intime, donation réciproque de deux personnes, de même que le bien des enfants, exige l'entière fidélité des conjoints et requiert leur indissoluble unité.

Le Christ Seigneur a comblé de bénédictions cet amour aux multitudes aspects, issu de la source divine de la charité et constitue à l'image de son union avec Église. En effet, Dieu est allé au-devant de son peuple par une alliance d'amour et de fidélité. De même maintenant, le Sauveur des hommes, l'Époux de Église, vient à la rencontre des époux par le sacrement de mariage. Et il demeure avec eux; ainsi que lui-même a aimé Église et s'est livré pour elle, de même les époux, par leur donation réciproque, doivent s'aimer dans une fidélité perpétuelle. L'authentique amour conjugal est élevé au rang d'amour divin; la puissance rédemptrice du Christ et l'action salvatrice de l'Église dirigent et enrichissent cet amour pour conduire efficacement les époux, jusqu'à Dieu, pour les aider et les fortifier dans leur mission sublime de père et de mère.

C'est pour cela que les époux chrétiens sont fortifiés et comme consacrés par un sacrement spécial approprié aux devoirs et à la dignité de leur état. Par sa vertu, en accomplissant leur mission conjugale et familiale, en étant pénétrés par l'esprit du Christ qui imprègne toute leur vie de foi, d'espérance et de charité, ils s'approchent de plus en plus de leur propre perfection et de leur sanctification mutuelle; par là, ils réussissent de plus en plus à rendre gloire à Dieu.

Du fait que leurs parents leur montrent la route par exemple et la prière familiale, les enfants, et même tous ceux qui vivent dans le cercle de la famille, trouveront plus aisément le chemin de l'affection, du salut et de la sainteté. Quand un époux, ennobli par la dignité de son rôle de père et de mère, accomplit consciemment le devoir d'éducation, surtout d'éducation religieuse, qui leur revient au premier chef.

Les enfants, comme les membres vivants de la famille, contribuent, de la manière qui leur appartient, à la sanctification des parents. Ils répondront à leurs bienfaits par leur gratitude, leur piété et leur confiance; ils les assisteront filialement dans leurs difficultés et dans la solitude de leur vieillesse.

(Actes du II^e Concile du Vatican – Église dans le monde de ce temps)